

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de
Transports Adaptés et Collectifs des Collines
(Volet transport adapté et transport collectif de Transcollines)**

Mercredi 27 avril 2022 à 13h30

Par vidéo-conférence

Présences :

Beausoleil, Francis
Bergeron, Claude
Canizalez, Rafael
Cyr, Gabriel
Gervais, Sophie
Legros, Benoit

Mainville, Chantal
Phaneuf, Julie
Ouellet, Simon
Renaud, Johanne
Simon-Saumier, Viviane
Turcotte-Robertson, Stéphanie

Invités :

Charles Castonguay, Deloitte
Valérie Renaud, Deloitte

Ordre du jour

- Ouverture de la rencontre
- Mot de bienvenue du président
- Nomination d'un président d'assemblée
- Nomination d'un secrétaire d'assemblée
- Lecture, adoption de l'ordre du jour
- Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- Lecture, adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 31 mars 2021
- Rapport annuel 2021 et priorités 2022
- Présentation des états financiers 2021
- Auditeur pour 2022
- Élections des administrateurs pour 2022 (4 postes)
 - Siège # 1 : élu municipal provenant d'un des conseils municipaux d'une des 6 municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, élu par l'AG, (2 ans)
 - Siège # 2 : élu municipal provenant d'un des conseils municipaux d'une des 6 municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, élu par l'AG, (2 ans)
 - Siège # 4 et # 5 : deux représentants répondant à l'une des catégories suivantes, élu par l'AG, (1 an);
 - délégué du CISSSO,
 - représentant des usagers ou des bénévoles du transport collectif,
 - représentant des usagers du transport adapté,
 - représentant de la communauté résidant sur le territoire,
 - un représentant d'un organisme du territoire dont la clientèle est desservie par TACC.
- Souhaits de l'assemblée et levée de la rencontre

1. Ouverture de la rencontre

Monsieur Simon Ouellet ouvre l'assemblée annuelle à 13 h 40 et souhaite la bienvenue aux participants (tes). Le quorum étant composé des membres présents, il est constaté et la rencontre débute.

2. Mot de bienvenue du président

Monsieur Simon Ouellet résume le mot de la présidence et de la direction.

Voir à la page 5 « Mot du président et de la direction » dans le Rapport annuel 2021 en annexe.

3. Nomination d'un président d'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Bergeron de nommer monsieur Simon Ouellet comme président d'assemblée.

**Adoptée à l'unanimité
AGA 2022-01**

4. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Francis Beausoleil de nommer madame Stéphanie Turcotte-Robertson comme secrétaire d'assemblée.

**Adoptée à l'unanimité
AGA 2022-02**

5. Lecture, adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Bergeron d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité
AGA 2022-03**

6. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Conformément à l'article 22 des règlements généraux, un avis de convocation bilingue a été publié sur notre site internet ainsi qu'aux bureaux administratifs.

L'avis de convocation comprenait, entre autres, la date, l'heure, l'endroit et les buts de l'assemblée.

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 31 mars 2021

Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 31 mars à 13h30, par vidéo-conférence.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Phaneuf d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité
AGA 2022-04

8. Rapport annuel 2021 et priorités 2022

Monsieur Simon Ouellet dépose aux membres le rapport annuel 2021 ainsi que les priorités 2022 et en fait la présentation.
(voir documents en annexe)

Monsieur Simon Ouellet profite de l'occasion pour souligner sa reconnaissance envers les employés ainsi que les administrateurs des Transports Adaptés et Collectifs des Collines. Il est très fier du travail accompli lors de cette dernière année.

De plus, madame Julie Phaneuf remercie l'ensemble de l'équipe et félicite madame Chantal Mainville pour le travail au niveau du visuel du rapport annuel, il est magnifique!

Monsieur Francis Beausoleil prend la parole à son tour et tient à souligner, de la part des membres du conseil de la Régie intermunicipale de transport des Collines, un grand merci aux employés de l'ensemble des volets de service pour la qualité du travail effectué au cours de l'année. Un remerciement spécial à l'équipe de direction pour leur ouverture et leur facilité d'ajustement.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Bergeron d'accepter le dépôt du rapport annuel 2021 tel qu'adopté par le conseil d'administration du 27 avril à 13h00 et déposé à cette assemblée.

Adoptée à l'unanimité
AGA 2022-05

9. Présentation des états financiers 2021

Monsieur Charles Castonguay ainsi que madame Valérie Renaud de la firme Deloitte font la présentation des États financiers 2021 de Transcollines, volet transport adapté et transport collectif.

Ils soulignent que l'organisation surveille bien ses finances et qu'ils n'ont aucun élément majeur à transmettre au CA. Ils ont certaines recommandations que l'organisation prendra en compte pour les finances de la prochaine année. Ils remercient l'ensemble des employés de leur bonne collaboration.

(voir documents en annexe)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Bergeron d'accepter le dépôt des états financiers tel qu'adopté par le conseil d'administration du 27 avril 2022 à 13h00 et déposé à cette assemblée.

Adoptée à l'unanimité
AGA 2022-06

10. Auditeur pour 2022

Monsieur Simon Ouellet informe les membres que suivant les résultats obtenus dans le processus d'évaluation du mandat 2021 pour l'audit des rapports financiers de la RITC et de TACC par la firme Deloitte, les auditeurs seront reconduits ou dans le cas contraire, la direction générale procèdera à un processus d'appel d'offres par invitation pour les audits 2022.

11. Élections des administrateurs pour 2022 (4 postes)

Monsieur Simon Ouellet fait la lecture des postes à élire :

Siège # 1: élu municipal provenant d'un des conseils municipaux d'une des 6 municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, élu par l'AG, (2 ans)

Siège # 2: élu municipal provenant d'un des conseils municipaux d'une des 6 municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, élu par l'AG, (2 ans)

Siège # 4 et # 5 : deux représentants répondant à l'une des catégories suivantes, élu par l'AG, (1 an);

- délégué du CISSSO,
- représentant des usagers ou des bénévoles du transport collectif,
- représentant des usagers du transport adapté,
- représentant de la communauté résidant sur le territoire,
- un représentant d'un organisme du territoire dont la clientèle est desservie par TACC.

Considérant la participation à l'assemblée et l'intérêt des personnes présentes, il est convenu qu'il n'est pas nécessaire de procéder à l'élection des membres, car le nombre de postes à pourvoir est supérieur aux nombres d'intérêts reçus.

Élu municipal provenant d'un des conseils municipaux d'une des 6 municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, élu par l'AG, (2 ans)

L'intérêt de monsieur Francis Beausoleil est confirmé. Celui-ci accepte de poursuivre son implication au sein du conseil d'administration au poste d'élu municipal provenant d'un des conseils municipaux d'une des 6 municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Élu municipal provenant d'un des conseils municipaux d'une des 6 municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, élu par l'AG. (2 ans)

L'intérêt de monsieur Claude Bergeron est confirmé. Celui-ci accepte de poursuivre son implication au sein du conseil d'administration au poste d'élu municipal provenant d'un des conseils municipaux d'une des 6 municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Représentant répondant à l'une des catégories nommées ci-haut (mandat de 1 an)

L'intérêt de madame Julie Phaneuf est confirmé. Celle-ci accepte de poursuivre son implication au sein du conseil d'administration au poste de représentant d'un organisme du territoire dont la clientèle est desservie par TACC.

De plus, la représentation de monsieur Benoit Gauthier au siège d'élu municipal délégué par le conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais est confirmée suivant l'adoption de la résolution 21-12-384 reçue par la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Le conseil constate donc qu'il reste un siège vacant au sein du conseil d'administration. Ainsi, il est demandé à l'agente de communication, madame Chantal Mainville, de prévoir un plan de recrutement afin de combler le poste vacant.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Stéphanie Turcotte-Robertson de procéder à la nomination officielle des administrateurs élus par voie de résolution de nomination en bloc.

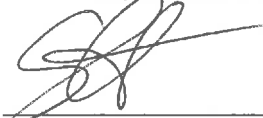
Adoptée à l'unanimité
AGA 2022-07

12. Souhaits de l'assemblée et levée de la rencontre

Monsieur Simon Ouellet remercie l'assemblée pour leur participation et félicite les membres élus. L'équipe mettra tout en œuvre afin de combler le poste vacant au sein du conseil d'administration.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Bergeron de procéder à la levée de l'assemblée à 14 h 40 min.

Adoptée à l'unanimité
AGA-2022-08



Simon Ouellet
Président d'assemblée
Directeur général et secrétaire-trésorier



Stéphanie Turcotte-Robertson
Secrétaire d'assemblée

